

# CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2010

Sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire

## PARTICIPATION DES CONSEILLERS

Agnès KIEFFER, Maire, présente  
François BERNET, Adjoint, absent excusé  
**Procuration à Agnès KIEFFER**  
Mario HEGY, Adjoint, présent  
Corinne SIGRIST, Adjointe, présente

PETERSCHMITT Frank, présent  
AMBIEHL André, présent  
BINTZ Marie-Nella, présente,  
ANTOINE Vincent, absent excusé  
BELLICAM Gervais, présent  
HEGY Jérôme, présent  
FINANCE Jean-Claude, présent  
SCHNEIDER Doris, présente  
AMBIEHL-VICHERY Astrid, présente  
KUHN Christian, présent  
TUGLER Laurent, présent

## SECRETARIAT DE SEANCE

Katia GONCALO, Secrétaire de Mairie

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 29 décembre 2009
2. Urbanisme  
Classement d'une partie de la parcelle n°12, section n°5, dans le domaine public
3. Personnel communal  
- Suppression du poste de secrétaire de mairie
4. Personnel communal  
- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
5. Chasse communale  
Lot n°2 – Agrément d'un garde-chasse privé
6. Informations
7. Divers

### **1. Approbation du compte rendu de la séance du 29.12.2009**

Le compte rendu de la séance du 29 décembre 2009 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **2. Classement d'une partie de la parcelle n° 12, section n° 5, dans le domaine public**

Lors de sa séance du 25.06.09 le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'élargissement de la rue des Bleuets.

Dans cet objectif, une enquête publique portant sur le classement dans la voirie publique d'un tronçon d'une contenance de 38ca situé sur la parcelle n°12, section n°5, a été organisée du 29.11.09 au 14.12.09.

A l'issue de l'enquête, Monsieur Gilbert Moser, nommé commissaire enquêteur, a rendu les conclusions de son rapport en émettant un avis favorable.

Madame le Maire en fait lecture aux conseillers municipaux.

Vu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 318-3 et suivants,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles R 141-4 et suivants,

Vu l'arrêté municipal en date du 06.11.2009 portant organisation d'une enquête publique relative au classement dans le domaine public communal, d'un tronçon de 38ca situé rue des bleuets (section n°5, parcelle n°12),

Vu l'avis favorable résultant du rapport d'enquête transmis par le commissaire enquêteur,

Vu l'absence d'observations recueillies par ce dernier au cours de ladite enquête,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

### **DECIDE**

- De transférer le tronçon cadastré section n°5 parcelle n°12, d'une contenance de 38 ca tel que matérialisé dans le procès-verbal d'arpentage établi par le géomètre Bernard BRUN d'Ensisheim, dans le domaine public de la commune.
- Charge Madame le Maire de procéder aux formalités de mise à jour du cadastre et du livre foncier.
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte ou document relatif à cette opération.

### **3. Suppression du poste de secrétaire de mairie**

Vu la loi n°83.634 du 13.7.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 7 et 34 ;

Attendu que le poste de secrétaire de mairie à temps complet n'est plus occupé et qu'il n'a plus de raison d'être inscrit au plan des effectifs ;

Vu l'avis du comité technique paritaire enregistré sous le n°S 2010.2 en date du 11 janvier 2010 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

### **DECIDE**

- De supprimer le poste de secrétaire de mairie à temps complet à compter du 28 janvier 2010
- D'adopter le tableau des effectifs arrêté et modifié comme suit au 28.01.2010

Grades	Horaire hebdomadaire	Horaire annuel	Taux d'emploi	Poste(s) pourvu(s)	Poste(s) non pourvus
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> cl.	20. 00	910	57. 14 %	1	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> cl.	35. 00	1 592	100 %	1	
A.T.S.E.M.	30. 54	1 389	87. 26 %	1	
Adjoint technique	25. 00	1 137	71. 43 %	1	
Adjoint technique	22. 30	1 014	63. 75 %	1	
Adjoint technique	16. 07	731	45. 92 %	1	
Adjoint technique	30. 89	1 405	88. 25 %	1	
Saisonnier(s) technique(s)	35. 00				4
Poste(s) occasionnel(s) d'agent recenseur	35. 00				2

#### **4. Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet**

Soumise aux formalités de dépôt, la délibération du 29 octobre 2009 portant création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet a fait l'objet des observations suivantes :

- Dans le cadre d'une création de poste, la décision doit mentionner l'inscription des crédits nécessaires au chapitre budgétaire correspondant.
- Selon l'article 41 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, lorsqu'un emploi est créé ou devient vacant, il convient d'en informer le centre de gestion afin de préserver l'égalité entre les candidats à un emploi public.
- Il convient d'observer un délai raisonnable estimé à 2 mois par la jurisprudence entre la date de publicité effective d'un emploi vacant et la date de décision de nomination de l'autorité.
- Dans le cadre de la suppression d'un poste, l'avis du CTP est expressément prévu par la loi n°84-53 du 26 janvier 1983 (art.97).

Madame le Maire fait lecture de la lettre de réponse transmise au Sous-Préfet au sujet de ces observations et propose aux conseillers municipaux d'annuler la décision prise au cours de la séance du 29 octobre 2009.

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

#### **DECIDE**

- D'annuler, sur requête de Monsieur le Sous-Préfet en date du 23 novembre 2009, la délibération du 29 octobre 2009, portant création d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe
- De créer un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif
- D'adopter le tableau des effectifs modifié et arrêté comme suit

Grades	Horaire hebdomadaire	Horaire annuel	Taux d'emploi	Poste(s) pourvu(s)	Poste(s) non pourvus
Secrétaire de mairie	35.00	1 592	100 %	1	
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> cl.	20.00	910	57.14 %	1	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> cl.	35.00	1 592	100 %	1	
A.T.S.E.M.	30.54	1 389	87.26 %	1	
Adjoint technique	25.00	1 137	71.43 %	1	
Adjoint technique	22.30	1 014	63.75 %	1	
Adjoint technique	16.07	731	45.92 %	1	
Adjoint technique	30.89	1 405	88.25 %	1	
Saisonnier(s) technique(s)	35.00				4
Poste(s) occasionnel(s) d'agent recenseur	35.00				2

## **5. Chasse communale lot n°2 – Agrément d'un garde-chasse privé**

En date du 08 janvier 2010, Monsieur Salvatore CARERI, adjudicataire du lot de chasse n° 2, a sollicité l'avis de la Fédération Départementale des Chasseurs en vue de la nomination de Monsieur Patrick REISSER en qualité de garde-chasse privé. N'étant ni associé, ni partenaire, ni permissionnaire de Monsieur Salvatore CARERI, d'une part, et le nombre de gardes autorisé par le cahier des charges n'étant pas dépassé, d'autre part, la Fédération lui a réservé un avis favorable.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

### **DECIDE**

➤ D'émettre un avis favorable à la demande de Monsieur Salvatore CARERI

## **6. Informations**

### **6.1 Compte-rendu de la réunion de travail du 21.01.2010**

Madame le Maire informe les Conseillers municipaux des principales informations données au cours de la séance de travail du 21.01.2010.

PC 068 290 09 B0004

Sur requête de Monsieur le Sous-Préfet en date du 15.01.2010, Madame le Maire se voit dans l'obligation d'annuler l'arrêté accordant le permis de construire n°PC 06829009B0004 accordé le 23 novembre 2009 à l'EARL Ferme Saint-André pour la construction d'un hangar de stockage de matériel agricole comprenant l'installation de panneaux photovoltaïques sur son toit.

Dates à retenir :

Maisons fleuries le 30.04.2010 à 19h30

Inauguration de la pépinière d'entreprises de Fessenheim : 11.06.2010

Portes ouvertes de la pépinière d'entreprises de Fessenheim : 12 et 13.06.2010

Vœux du nouvel an : 11.01.2011

### **6.2 Avancement des travaux du parking du cimetière**

Les travaux du parking du cimetière ont bien démarré et sont en bonne voie.

### **6.3 Sécurisation rue des écoles**

La commune a sollicité l'avis de Monsieur Hufschmitt, qui intervient dans le cadre de la convention ATESAT, afin de solutionner le problème lié à la sécurisation de la rue des écoles. Ce dernier remettra ses propositions prochainement.

### **6.4 Logement communal – Dossier d'expulsion locative**

Madame le Maire expose la situation d'un des locataires de la mairie qui n'honore plus ses loyers depuis plusieurs mois.

Les démarches entamées auprès d'un huissier de justice en vue du recouvrement n'ayant pas abouti, un avocat mandaté par la CIADE (organisme assurant la protection juridique de la commune) entamera prochainement une procédure afin d'obtenir un jugement d'expulsion.

### **6.5 Sinistres à l'ancien presbytère et à l'église : passage d'un expert**

Le 26.01.2010, un expert est venu confirmer le défaut de tuyauterie à l'origine du dégât des eaux ayant eu lieu à l'ancien presbytère fin décembre 2009.

Les réparations liées à cet incident seront par conséquent indemnisées par l'assurance multirisque collectivités.

D'autre part, la venue de l'expert a été l'occasion de lui soumettre le problème lié à une infiltration d'eau à l'église. Madame le Maire transmettra une déclaration de sinistre à la CIADE et fera établir un devis pour les réparations.

### **6.6 Résultat de la quête en faveur de la Ligue contre le cancer pour l'année 2009**

Le montant des fonds récoltés en faveur de la Ligue contre le cancer s'élève à 4 559 € pour l'année 2009.

Madame le Maire souligne la remarquable implication des bénévoles ainsi que la générosité des donateurs et les en remercie vivement.

### **6.7 Optimisation des équipements scolaires – rapport de l'ADAUHR**

Le rapport sur l'optimisation des équipements scolaires remis par l'ADAUHR est tenu à la disposition des conseillers qui souhaitent le consulter en mairie.

### **6.8 Aires de jeux : création d'un groupe de travail**

Les rapports de l'APAVE révèlent des défaillances sur certaines structures de jeux. Messieurs Gervais BELLICAM, Jean-Claude FINANCE et André AMBIEHL se portent volontaires pour mener une réflexion quant à la remise en état de ces éléments ou leur remplacement.

### **6.9 Sondage concernant la création d'un périscolaire**

La création d'un périscolaire nécessitant un investissement financier conséquent tant au niveau de sa construction qu'au niveau de son fonctionnement, il paraît actuellement difficile pour la commune d'envisager ce projet.

Madame Corinne SIGRIST propose d'exploiter d'autres pistes et notamment l'éventualité d'un regroupement avec la commune d'Hirtzfelden.

Mesdames Astrid AMBIEHL-VICHERY et Corinne SIGRIST se portent volontaires pour explorer les différentes possibilités et recueillir des chiffres plus précis.

### **6.10 Inscriptions à la réunion semestrielle d'informations et d'échanges à la CNPE**

Madame le Maire fait part de la prochaine réunion semestrielle de la Centrale Nucléaire de Fessenheim qui aura lieu le 25 février 2010 à 18h et invite les conseillers à y participer.

## **7.Divers**

Monsieur Jérôme HEGY fait remarquer que des branches d'arbres privés empiètent sur le domaine public et demande s'il est possible de rappeler la réglementation aux habitants (notamment par le biais du bulletin mensuel).

Madame Corinne SIGRIST informe les conseillers que le dernier « Près De Chez Vous » est en ligne sur le nouveau site de la commune <http://www.rustenhart.fr>.

Monsieur Laurent TUGLER souhaiterait que les données enregistrées par le cinémomètre situé dans la rue de Balgau soient exploitées.

Monsieur Mario HEGY se propose de collecter ces informations.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 15.

<b>Conseillers</b>	<b>Procurations</b>	<b>Emargement</b>
KIEFFER Agnès		
BERNET François	Procuration Agnès KIEFFER	
HEGY Mario		
SIGRIST Corinne		
PETERSCHMITT Frank		
AMBIEHL André		
BINTZ Marie-Nella		
ANTOINE Vincent		./.
BELLICAM Gervais		
HEGY Jérôme		
FINANCE Jean-Claude		
SCHNEIDER Doris		
AMBIEHL-VICHERY Astrid		
KUHN Christian		
TUGLER Laurent		